

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame, Monsieur,

est invité(e) à **la présentation du budget communal** exercice 2019 le **jeudi 29 novembre 2018 à 18,45** heures à la maison communale de Roclenge-sur-Geer

est invité(e) à se trouver à la séance du conseil communal qui se tiendra à la Maison communale, Place Louis Piron à 4690 Bassenge Roclenge-sur-Geer le **jeudi 29 novembre 2018 à 20** heures.

ORDRE DU JOUR :

- o
- 1° Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 11 octobre 2018.
- 2° Approbation des dépenses visées à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018 (avantages en nature admissibles pour les mandataires)
- 3° Adoption du cahier des charges et choix du marché pour un marché de services – Services postaux pour la commune et le CPAS
- 4° Confirmation ordonnances de Police de Monsieur le Bourgmestre du :
 - 04.10.2018 : Organisation de la sortie des cramignons à Emael le 7 octobre 2018.
 - 05.10.2018 : stationnement interdit rue Georges Depaifve, n°36 du 08 au 12 octobre 2018.
 - 22.10.2018 :Infrabel – Travaux de rechargement de rails à hauteur du passage à niveau 22A à Glons les nuits du 23-24 et 30-31 octobre 2018.
 - 05.11.2018 : Interdiction de circuler excepté riverain rue Champs des Courses et rue de la Rose du 05.11.2018 au 31.12.2018 durant les travaux de la Société Kumpen Boringen Jan de Nul.
 - 13.11.2019 : Interdiction de circuler rue Georges Depaifve à Glons le 13.11.2018 lors des travaux de réparation de la chaussée.
- 5° Ratification ordonnances de Police du Collège communal du :
 - 23.10.2018 : organisation du marché de Noël 2018 dans les grottes à Wonck du 14.12.2018 au 17.12.2018.
 - 29.10.2018 : organisation du goûter des aînés à la salle la Passerelle à Bassenge le 06.12.2018.
- 6° Pour information « Indonésie 12-12 » : appui aux victimes du tremblement de terre et du tsunami.
- 7° Ratification de la décision du 30 avril 2018 du Collège communal d'interjeter appel contre la décision de la Justice de Paix dans le dossier Bassenge c/Bassenge on Move ASBL
- 8° Fabrique d'Eglise Notre Dame d'Emael – Budget exercice 2019 – Réformation.
- 9° Fabrique d'Eglise Saint Victor de Glons – Modification budgétaire n° 1 exercice 2018 – Réformation

- 10° Communication de l'arrêté ministériel réformant les modifications budgétaire n°2 pour l'exercice 2018 de la Commune de Bassenge.
- 11° Taux de couverture des coûts en matière DE DECHETS des ménages - Coût vérité budget 2019.
- 12° Règlement taxe sur la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents
- 13° C.P.A.S. Budget exercice 2019
- 14° Budget Communal- Rapport article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.
- 15° Budget communal- exercice 2019 – service ordinaire et service extraordinaire.
- 16° Budget communal – Dotation communale 2019 à la Zone de Police Basse Meuse.
- 17° SPI – Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 30 novembre 2018.
- 18° CHR de la Citadelle – Assemblée générale du 30 novembre 2018.
- 19° PUBLIFIN SCIRL – Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 30 novembre 2018.
- 20° Démission de Madame VRIJENS en tant que Présidente du CPAS et Conseillère de l'action sociale.

LES CONVOCATIONS SERONT REMISES POUR LE 21 NOVEMBRE 2018 AU PLUS TARD.

**Le Directeur général,
J. TOBIAS**

PAR LE COLLEGE

Bassenge, le 19 novembre 2018

**Le Bourgmestre,
J. PIETTE**